

Les services aux aînés de Chambly

Retrouvez ci-dessous une liste des services permettant aux aînés Chamblysiens de se maintenir actifs, autonomes, de continuer à participer à la vie sociale et de rester en sécurité.

Les ateliers sportifs et culturels

Des animations pour tous

Les ateliers gym douce, pour se maintenir en forme

Les ateliers ont lieu une fois par semaine. Il s'agit d'ateliers de gymnastique douce pour se maintenir en forme. Ils ont lieu au dernier étage de la Résidence autonomie Louis-Aragon ou en extérieur sur le parcours santé senior installé par la commune pour ses aînés.

L'atelier mémoire

Cet atelier a lieu au sein de la Résidence autonomie Louis-Aragon. Il offre, sous forme ludique, des exercices pour se maintenir en forme intellectuellement.

L'atelier équilibre

Il s'agit de séances d'activités physiques spécifiquement conçues pour prévenir la perte d'équilibre.

La Résidence autonomie Louis-Aragon est située au 364, rue Henri Barbusse à Chambly.

Attention : En raison de la pandémie, ces ateliers sont maintenant uniquement destinés aux résidents de la résidence Louis Aragon. Les activités pourraient reprendre en septembre, sous réserve de la levée des restrictions sanitaires.

L'aide à domicile

Que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, plusieurs associations ou sociétés s'affairent à vous aider dans votre quotidien. Ces professionnels sont à votre écoute et disponibles pour répondre à vos besoins tels que l'entretien de votre logement ou de votre jardin, vos soins à domicile, des travaux d'aménagement adaptés à votre dépendance... Retrouvez leurs coordonnées ci-dessous !

ASDAPA : 03 44 48 10 18 - www.aide-domicile-oise.com

TREMLIN : 01 30 28 85 80 - www.tremplin-association.fr

OPHELI : 03 44 06 53 33 - www.opheli.fr

IROISE SERVICES 60 : 03 44 08 61 62 - www.lesjardinsiroise.fr/services

Le portage de repas à domicile

Deux organismes de portage de repas travaillent sur notre secteur :

- **OPHS/OPHELI**

Le portage de repas à domicile sur le secteur de Chambly est assuré par l'OPHS/OPHELI, une association reconnue d'utilité publique située à Beauvais. Il est accessible aux personnes de plus de 60 ans ou reconnues handicapées.

Les repas livrés permettent d'éviter les carences alimentaires, fréquentes chez les personnes âgées et s'adaptent aux régimes alimentaires de chacun.

Vous pouvez bénéficier pour ce service d'une déduction fiscale (au même titre que les chèques emploi service). Les bénéficiaires de l'A.P.A ont la possibilité d'être pris en charge de façon partielle ou totale.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements ou vous inscrire, contactez l'OPHS/OPHELI au 03 44 06 53 33 ou rendez-vous sur leur site internet www.opheli.fr/portage-de-repas

• IROISE REPAS

Iroise Repas est le service de portage de repas à domicile créé par le groupe Iroise Bellevie. Les chefs cuisiniers des maisons de retraite « Les Jardins d'Iroise » concoctent des repas traditionnels savoureux livrés à domicile.

Pour plus d'informations sur ce services, rendez-vous sur le site internet www.iroise-repas.fr

Les transports

Un transport municipal gratuit pour les aînés de Chambly

La commune propose aux séniors un service de transport gratuit leur permettant de se rendre au marché et au centre commercial E. Leclerc.

Transport vers le Centre commercial

Le 1er et 3è mercredi de chaque mois

Départ de la Résidence Autonomie Louis Aragon (364, rue Henri Barbusse) à 9 h

Arrêt au Pôtel à 9 h 15

Retour à la RPA à 11 h

Transport vers le marché de Chambly

Tous les samedis matin

Départ de la Résidence Autonomie Louis Aragon (364, rue Henri Barbusse) à 9 h

Arrêt au Pôtel à 9 h 15

Retour à la RPA à 11 h

Le Pass Thelle Bus (transport à la demande)

Pour voir l'actualité du Pass Thelle Bus et ses spécificités, rendez-vous directement sur la page qui lui est dédiée en cliquant [ici](#).

Les services du centre communal d'action sociale

Toutes les personnes de 65 ans et plus domiciliées à Chambly ont la possibilité de s'inscrire auprès du **Centre communal d'action sociale** de la commune. L'inscription est gratuite.

Le **CCAS lutte contre l'isolement et organise des manifestations conviviales** plusieurs fois dans l'année.

[Cliquez ici pour avoir toutes les informations liées au CCAS de Chambly](#)

Éviter l'isolement et les situations dangereuses

La Ville reconduit chaque année son plan de prévention afin de lutter contre l'isolement et la grande vulnérabilité des personnes âgées ou en situation de handicap.

Les personnes qui le souhaitent peuvent demander à être inscrites sur le registre d'alerte et d'urgence qui est tenu par le CCAS. Le registre est communiqué au Préfet dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental mis en œuvre en cas de période caniculaire, de grand froid ou de crise sanitaire.

[Voir les recommandations à suivre en cas de fortes chaleurs.](#)

[Voir les recommandations à suivre en cas de grand froid.](#)

Qui peut s'inscrire sur le registre ?

- les personnes de plus de 65 ans
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

- les personnes adultes en situation de handicap

Comment s'inscrire ?

En remplissant le formulaire d'inscription en ligne disponible ici : [S'inscrire sur le registre du plan d'alerte et d'urgence communal](#)

L'inscription peut être faite par :

- la personne elle-même
- son représentant légal
- un tiers (parent, entourage, ami, service d'aide, médecin ...)

Si vous étiez déjà inscrit(e) sur le registre, et que vous souhaitez maintenir votre inscription, il est nécessaire de remplir à nouveau cette demande.

L'inscription reste facultative.

Pourquoi s'inscrire ?

En cas de période caniculaire, de grand froid ou de crise sanitaire, les personnes inscrites sur le registre seront contactées par téléphone par un agent du CCAS, pour rappeler les précautions à prendre. En cas de non-réponse les personnes à contacter d'urgence ou les intervenants à domicile seront prévenus pour s'assurer que tout va bien.

Numéros utiles

C.C.A.S : 01 39 37 44 00

SAMU : 15

POMPIERS : 18

rgba(255,255,255,1)



rgba(255,255,255,1)